



F I M R
Communiqué de presse

FONDS SUR
L'INFRASTRUCTURE
MUNICIPALE
RURALE

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)

INVESTISSEMENT DE 4 993 320 \$ À JOLIETTE POUR LA RÉFECTION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DE PLUSIEURS RUES DU CENTRE-VILLE

Le député d'Argenteuil et député responsable de la région de Lanaudière, monsieur David Whissell, au nom de la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, ainsi que le député de Louis-Hébert à la Chambre des communes, monsieur Luc Harvey, au nom du ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada, l'honorable Jean-Pierre Blackburn, sont heureux d'annoncer que la Ville de Joliette bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 3 328 880 \$, provenant du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR).

Cette aide gouvernementale permettra de renouveler le réseau d'aqueduc et de mettre en place des réseaux distincts d'égouts sanitaire et pluvial en remplacement du réseau combiné actuel du centre-ville. De façon plus précise, le projet prévoit l'installation de plusieurs conduites d'aqueduc ainsi que la mise en place de conduites d'égouts sur une longueur totale d'environ 1,4 kilomètre sous les rues Saint-Paul, Notre-Dame et Manseau, et la place Bourget. La réalisation de ces travaux bénéficiera à environ 1 100 personnes.

L'ensemble de ce projet nécessitera un investissement admissible total de 4 993 320 \$, en vertu du volet 1 du FIMR. Les gouvernements du Québec et du Canada contribuent chacun pour 1 664 440 \$, ce qui représente une aide financière gouvernementale totale de 3 328 880 \$, alors que la Ville de Joliette participe au projet pour un montant équivalent de 1 664 440 \$.

Le maire de Joliette, monsieur René Laurin, se réjouit des retombées positives de ces travaux qui auront pour effet d'améliorer les infrastructures collectives dans une perspective de développement durable.



Le député de Louis-Hébert à la Chambre des communes, M. Luc Harvey, le maire de Joliette, M. René Laurin, le président de la Société de développement du centre-ville de Joliette, M. Daniel Joly, la conseillère Mme Diane Nicoletti ainsi que le député d'Argenteuil à l'Assemblée nationale, M. David Whissell, présentent une photo de la construction des réseaux d'aqueduc et d'égout au centre-ville de Joliette survenue il y a près de 90 ans et une image de ce que deviendra la place Bourget.

Une aide financière de 390 millions de dollars, provenant du FIMR et assumée à parts égales par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, est offerte aux municipalités du Québec. Compte tenu de la participation financière des municipalités, ce sont plus de 576 millions de dollars de travaux qui pourront être réalisés. Le FIMR poursuit plusieurs objectifs : améliorer les infrastructures collectives, la qualité de l'environnement ainsi que la qualité de vie des citoyens et soutenir la croissance économique à long terme.

La mise en œuvre du programme au Québec fait suite à l'entente signée en juillet 2005 par les gouvernements du Québec et du Canada. Ce programme, qui sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2010, est sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et des Régions. La responsabilité du gouvernement du Canada relative au programme a été confiée à Développement économique Canada.



Voici à quoi ressemblera le centre-ville de Joliette une fois que les travaux de réaménagement seront complétés.

www.dec-ced.gc.ca

-30-

Source : Johanne Levesque
Conseillère en communication
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales
et des Régions
514 873-6910

Pour information : Jonathan Trudeau
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
et des Régions
418 691-2050

Roxane Marchand
Attachée de presse
Cabinet de l'honorable Jean-Pierre Blackburn
Développement économique Canada
819 953-5646
613 816-5094

Jean Décar
Conseiller en communication
Développement économique Canada
514 283-8818